

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Chers administrés,

J'aimerais saluer particulièrement, notre députée, Laure Miller qui nous fait l'honneur et la gentillesse d'être à nos côtés ce soir, ainsi que Monsieur François Mourra, Vice-Président du Grand Reims, représentant le Président Arnaud Robinet. J'adresse également un signe tout particulier à mes collègues Maires des Communes environnantes, Mesdames Marie Roze, Maire de Merfy, Anny Dessoy, Maire de Les Mesneux, Nadine Poulain, Maire de Jonchery-sur-Vesle, Marlène Blumberger, représentant le maire de Thillois, Monsieur Michel Supply, Maire de Ormes.

J'aimerais par ailleurs excuser Monsieur Henri Prévost, Préfet de la Marne, Monsieur Benoît Lemaire, Sous-Préfet de Reims, Monsieur Jean-Marc Roze, Président du Conseil Départemental de la Marne, Madame Anne-Sophie Romagny, Sénatrice et Messieurs Christian Bruyen et Cédric Chevalier, sénateurs de la Marne, ainsi que Monsieur Philippe Salmon, Conseiller départemental qui ne peuvent être présents ce soir parmi nous, pris par d'autres engagements.

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous accueillir ici ce soir, dans la mairie.

Nous avons dû renoncer à organiser cette traditionnelle cérémonie dans la salle multi-activités, les travaux de réhabilitation et de restructuration ayant débuté.

Nous sommes désolés de l'étroitesse de cette pièce, de la gêne que cela peut occasionner et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Ce soir, je vais vous présenter le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour l'année 2025.

L'année 2024 fut marquée par nos fortes préoccupations pour maintenir l'équilibre budgétaire.

En effet, l'augmentation conséquente des coûts énergétiques, (coût du gaz multiplié par 5), nous a obligés à élaborer un budget très contraint.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement ont été suivies avec une grande acuité, au jour le jour, nos secrétaires s'en souviennent bien !!!

Toute cette vigilance a porté ses fruits puisque notre bilan prévisionnel laisse apparaître un résultat positif de près de 150 000 €, sur un budget de l'ordre de 1,3 millions d'euros pour le fonctionnement.

Revenons sur les détails des mesures prises au niveau des dépenses de fonctionnement :

Travaux espaces verts : un grand nombre de travaux dans les espaces verts n'a pas été sous-traité aux entreprises mais a pu être réalisé en interne par les 4 membres du service technique qui ont fait un excellent travail, remarqué par de nombreux administrés. Je les en remercie très sincèrement.

Je profite de cet instant pour vous dire que par endroit, si cela vous semble peu satisfaisant, c'est tout à fait normal, nous mettons en place des méthodes de tonte raisonnée, confirmant ainsi la volonté de la Commune de s'inscrire dans des pratiques de Développement Durable avec maintien de la bio-diversité. Je vous rappelle également que nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires depuis au moins 17 ans, à méditer !!

Les feuilles sont également ramassées très régulièrement dès l'automne, le village gardant son attractivité, sa propreté.

Réduction des frais d'énergie :

- **En mairie**, nous avons fait installer 200 m² de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments ex-Soffi, de la Salle des Aînés, la mise en

place d'une pompe à chaleur en remplacement de la chaudière gaz de 22 ans d'âge pour le chauffage des locaux de la Mairie,

- **Au complexe sportif**, l'arrêt du chauffage (même si cela nous a valu de nombreuses critiques, ce qui est compréhensible.) Pour cette année, bonne nouvelle en raison de la tarification du gaz qui est revenue presque au niveau des prix de 2022 depuis le 1^{er} janvier, donc plus d'inquiétude, vous retrouvez des températures plus normales, certes pas forcément élevées mais très compatibles avec la pratique sportive.
- **Maîtrise des charges du personnel** : réduction de l'effectif à 2 ETP.

Toutes ces décisions nous ont permis de réduire drastiquement nos dépenses de fonctionnement avec une capacité d'autofinancement nettement améliorée.

Quant aux recettes de fonctionnement :

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, (68,4% en 9 ans), les recettes de fonctionnement provenant des impôts fonciers progressent grâce à l'augmentation de la population. Nous sommes actuellement à 1949 habitants soit + 99 à comparer à la population recensée en 2020 qui était comptabilisée à 1850 habitants.

Les loyers des différents logements ont aussi contribué à l'augmentation des recettes de fonctionnement.

La vente de deux terrains a également étoffé nos finances et a renforcé nos possibilités d'investissement, l'un à la pharmacie et un autre à l'entreprise ADAMATEM. Cette dernière peut maintenant s'agrandir et poursuivre son activité tout en répondant à la volonté des dirigeants de rester sur le territoire de notre commune. Pour votre information, cette entreprise locale travaille pour d'importantes sociétés de luxe françaises et est installée dans la zone artisanale depuis quelques années.

Pour rassurer certains administrés, la clôture en fond du nouveau cimetière sera reconstruite dès la fin des travaux de la société ADAMANTEM et des plantations sont prévues en automne prochain.

L'année 2024 fut marquée par la signature du protocole d'accord entre la Commune et l'association Gueux Environnement mettant ainsi fin à plus d'une année et demie de procédures judiciaires.

Aujourd'hui, les travaux de voirie et d'aménagement du lotissement du Moulin à Vent sont quasi achevés.

Sur les 58 parcelles destinées à la vente, par la Commune, pour la réalisation de pavillons particuliers, 22 font l'objet de promesses de vente signées, 8 sont en attente et 3 permis de construire ont été instruits et signés. Les habitations devraient sortir de terre dès le printemps prochain.

Les autres logements correspondant aux macrolots gérés par Plurial Novilia, qui vient de nous finaliser l'achat des 6 terrains soit environ 1000 m², sont également en bonne voie de réalisation.

Pour mémoire, nous aurons ainsi 56 appartements (dont 18 seront en accession à la propriété), 7 maisons pour primo-accédants et 9 maisons seniors, soit 72 logements, tous les permis de construire ont été validés. Ces 72 logements s'ajoutent aux 58 pavillons, ce qui correspond à l'engagement initial de la Commune d'accueillir 130 logements.

Cela se mettant en place petit à petit, les projets prévus vont pouvoir avancer et l'année 2025 verra la réalisation des travaux de réhabilitation, de restructuration de la salle multi-activités afin de la rendre opérationnelle pour la rentrée scolaire de septembre pour l'accueil de la cantine. C'est alors si l'étage de la salle multi activités est terminée pour recevoir la cantine, que la rénovation de l'école maternelle et la construction du bâtiment dédié aux activités péri et extra-scolaires pourront démarrer. Toute cette planification, je

dois vous l'avouer, est très mesurée, cela va aussi dépendre des calendriers des entreprises, de la rapidité du traitement des dossiers administratifs mais nous mettrons tout en œuvre pour que notre planning soit respecté pour le bien-être de nos enfants et des équipes enseignantes que je remercie par avance pour leur compréhension et pour leur collaboration.

En juin 2026, fin des travaux de la rénovation thermique de l'école maternelle et la construction du bâtiment périscolaire.

En septembre 2026, les enfants de l'école maternelle intégreront leur nouveau lieu et les élèves de l'école élémentaire seront délocalisés dans le nouveau bâtiment du périscolaire et les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire pourront débuter.

En septembre 2027, l'intégralité des travaux de l'école élémentaire sera effectuée et les enfants seront accueillis dans leur école rénovée. Toutes les activités péri et extra scolaires et la cantine seront organisées dans le nouveau bâtiment. La salle multi-activités retrouvera un usage normal et l'association Intermezzo pourra déménager dans ces nouveaux locaux.

Toujours dans cet espace réservé aux écoles et collège, nous envisageons des aménagements dont l'objectif est de sécuriser davantage ce lieu fréquenté par de nombreux enfants.

Une étude est en cours pour dévier la circulation plus en amont vers la rue du platane, passant derrière l'ancien bâtiment du district, qui à terme disparaîtra. L'espace entre les écoles et le collège serait piéton et engazonné et se verrait enrichir de jeux pour les enfants. La sécurisation des enfants au niveau de la rue du Moutier, très empruntée par les véhicules aux horaires d'entrée et de sortie de classe, demeure la priorité.

L'installation de caméras de vidéosurveillance devrait voir le jour courant du 2^{ème} semestre de l'année. Au total, nous en prévoyons 19 aux différents points d'entrée de la commune, dans le centre et dans les endroits stratégiques (espace commercial, pôle santé, espaces scolaires). Ce travail se fait en étroite collaboration avec la gendarmerie et le Service Interdépartemental d'Électrification de la Marne.

Des travaux de voirie seront entrepris par le Grand Reims avenue de la Gare, entre l'avenue de la Belle Image et la rue du Circuit.

Pour donner suite aux différentes réunions de notre Conseil Municipal Jeunes et des projets qu'il souhaite développer, un City Park sera installé dans l'espace dédié aux activités sportives, se situant entre le pôle territorial et le stade de foot. La rampe de skate sera à nouveau montée, également dans cet espace,

répondant ainsi aux nombreux souhaits formulés par les jeunes pour avoir un espace de pratiques sportives, pour ceux qui ne sont pas forcément inscrits au club de football. Je tiens à féliciter et à remercier ces jeunes de 9 à 14 ans, qui s'impliquent au service de notre Commune. A noter, qu'ils organisent une après-midi récréative, intergénérationnelle le dimanche 26 janvier à l'attention des seniors qui n'ont pas pu se retrouver à l'occasion du traditionnel repas offert par la Commune et le CCAS courant décembre en raison des travaux de la salle multi-activités.

Pour financer tous ces projets et comme je l'ai toujours annoncé, c'est le résultat financier du lotissement du Moulin à Vent qui permettra les projets cités.

Dans l'optique de mettre en place une mobilité douce dans Gueux, un groupe de travail s'est formé. Un questionnaire va vous parvenir très prochainement pour connaître vos souhaits, vos attentes en la matière. Nous vous remercions de votre coopération et de votre collaboration en répondant à ce document qui sera distribué dans votre boîte aux lettres dans les prochains jours.

J'aimerais aussi renforcer et dynamiser notre communication. Après l'arrivée de l'application CityAll dans notre commune qui vous fait part des informations de

première urgence, nous allons refondre notre site internet afin de l'adapter aux contraintes actuelles, d'en réactualiser le contenu et de correspondre davantage à l'image d'une commune dynamique et attractive.

Voilà les grands axes de notre dernière année de mandature.

Cette cérémonie de vœux est pour moi l'occasion de remercier toutes les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs, leurs présidents et leurs membres qui se donnent sans compter pour vous apporter animations et activités au service de notre commune. A priori, cette année verra le retour de la fête patronale et j'en profite pour féliciter le nouveau Président du Comité des Fêtes, Marc Lepin et son équipe tout récemment installés.

J'aimerais également féliciter l'association Gueux-Tingueux Tennis de Table pour l'organisation d'une compétition de niveau national, qui s'est déroulée en ce début d'année. Celle-ci a connu un vif succès et a été relayée dans les medias, ce qui renforce l'attractivité de notre commune. Je tiens à les remercier.

Je terminerai ces propos en adressant tous mes remerciements à l'ensemble du personnel de la Mairie (technique et administratif), des Écoles, de la Caisse des

Écoles pour leur implication et pour leur professionnalisme dans l'exécution de leur mission.

Je remercie également l'ensemble des membres du Conseil municipal, les adjoints pour leur travail et leur collaboration.

Et permettez-moi également d'adresser des remerciements tout particuliers en direction de mon épouse pour sa patience et son soutien.

Un dernier propos pour lequel nous nous retrouvons réunis ce soir : belle et heureuse année 2025, à vous et à ceux qui vous sont chers, que le bonheur, la réussite et la santé vous accompagnent au quotidien.

Je passe le micro à François Mourra pour nous donner quelques informations sur les prochains temps forts et projets relatifs au Grand Reims et pour terminer Madame la Députée, Laure Miller.